

# Évolution de la scène techno et des usages en son sein ■

**Guillaume Sudérie\***, **Michel Monzel\*\***, **Emmanuelle Hoareau\*\*\***

\*Anthropologue, coordinateur du site de Toulouse (TREND)

\*\*Responsable du recueil ethnographique du site de Metz (TREND)

\*\*\*Sociologue, coordinatrice associée du site de Marseille (TREND)

L'objectif principal du dispositif TREND est la détection des phénomènes émergents en matière d'usages de drogues. Pour ce faire, la stratégie la plus opérationnelle a consisté à inscrire l'observation dans des espaces de consommation connus, en faisant l'hypothèse que si des évolutions apparaissaient, elles y auraient d'abord lieu [1].

Le début des années 2000 fut une période qui vit le mouvement techno prendre une place non négligeable dans une société où depuis longtemps aucun mouvement culturel spontané et auto-organisé ne revendiquait un usage libre des psychotropes. Phénomène marginal au cours des années 1990, la musique électronique changea alors de statut en devenant rapidement la référence pour une génération au même titre que le jazz, le rock, la pop, le rap à d'autres époques.

En vingt ans, l'évolution de la techno s'est exprimée au travers de trois vecteurs. Le premier est celui du club, de la musique électronique intégrée commerciale ; le second de la free partie gratuite en extérieur, dans un modèle alternatif, où le mode de vie nomade des *travellers* fait référence. Entre les deux, des événements légaux, appelés rave, déclarés ou non, organisés parfois dans de grands établissements de nuit, rassemblent une jeunesse soucieuse de faire la fête autrement. C'est à partir de cette configuration que l'étude, réalisée dans le cadre de TREND, *Substances psychoactives chez les amateurs de l'espace festif électronique* [2, 3] a élaboré une typologie distinguant, en fonction des espaces fréquentés, quatre groupes d'affinité : « alternatif », « soirées urbaines », « clubbing » et « sélect », qui constituent des sous-populations homogènes tant du fait du vécu identitaire que par la perception du groupe par les observateurs extérieurs. C'est cette typologie qui servira de fondement à l'analyse des évolutions des usages au sein de la scène techno.

## LA TECHNO, PLUS QU'UNE MUSIQUE, UN MOUVEMENT CULTUREL

### Émergence de la musique techno

La musique techno a vu le jour à Détroit en 1986. Novatrice par l'utilisation exclusive de l'électronique et du *sampling*<sup>1</sup>, elle est issue du croisement d'influences diverses. Cette musique répétitive, presque hypnotique, est rapidement associée par ses adeptes à la notion de transe. Ce courant musical va toucher l'Europe en passant essentiellement par l'Angleterre où les clubs « branchés » constitueront les lieux de naissance des différents styles.

À la fin des années 1980, l'Angleterre vote une loi imposant la fermeture des clubs après deux heures du matin. Le public, désireux de poursuivre la fête malgré cet interdit est contraint de sortir des clubs pour investir des lieux plus inhabituels<sup>2</sup>. Cette sortie des clubs va donner naissance aux premières raves.

En 1992, une jeune fille décède lors d'une rave. Les médias s'emparent du sujet. Le gouvernement anglais saisit l'occasion et tente de juguler le phénomène. Le « *Avon Free Festival* » qui accueille plusieurs milliers de personnes donne lieu à une répression énergique qui aboutit à une migration vers l'Europe continentale des fondateurs du mouvement « free partie ».

Les relations difficiles entre les ravers et la société civile anglaise se concluront par la promulgation, en 1994, de la clause 58 du *Criminal Act of Justice and Public Order Act*, autorisant l'interruption de tout événement spontané, la saisie du matériel et l'interpellation d'une partie des organisateurs et des participants. Cette réglementation renforcera la revendication contre-culturelle du mouvement en Angleterre, mais aussi un peu partout en Europe.

### La techno en France

Le mouvement techno apparaît en France à partir de 1990. Les premières raves sont payantes. Elles sont organisées dans des lieux inhabituels (châteaux, catacombes, forêts...) et rassemblent quelques centaines de personnes, notamment de la communauté homosexuelle. Parallèlement, les *Spiral Tribe*, *sound system* anglais, émigrent en France et introduisent le modèle britannique des raves parties, important ainsi une nouvelle manière de faire la fête « hors des murs ». En 1993 s'organise le premier teknival français<sup>3</sup>. La société civile via la presse associe la techno aux usages de drogues et à l'ecstasy en particulier. Dans ce contexte une action publique est mise en œuvre à l'encontre des free parties, avec parfois, un arrêt brutal de la fête accompagné d'une saisie du matériel.

1. Un échantillon (sample en anglais) est un extrait de musique ou un son réutilisé, souvent joué en boucle, dans une nouvelle composition musicale. L'extrait original peut être une note, un motif musical ou sonore quelconque. Il peut être original ou réutilisé en dehors de son contexte d'origine.

2. Usines désaffectées, entrepôts, lieux de plein air isolés.

3. Il s'agit d'un événement d'envergure, organisé sans autorisation et rassemblant plusieurs sound systems, fédérant à cette occasion plusieurs milliers de personnes.



En 1995, la circulaire interministérielle « *les soirées raves : des situations à hauts risques* » aura le même effet que le « *Criminal Act of Justice and Public Order Act* ». Les organisateurs d'événements se divisent, créant là encore deux espaces. Ceux qui choisissent la légalité commercialisent leurs soirées, les « raves » ; ceux qui refusent tout contrôle social continueront à organiser des free parties. Notons que dans ce contexte répressif, le terme « free » prendra alors le sens de « liberté » au-delà de la simple gratuité [4].

En 1998, une seconde circulaire interministérielle reconnaît une partie des organisateurs de rave à savoir ceux qui ont accepté de se conformer à un cadre légal et commercial et qui se sont fédérés dans le collectif Technopol. Cette année-là, la première Techno parade rassemble 130 000 personnes. La deuxième édition l'année suivante, 200 000. En janvier 2000, le « Collectif des *sound systems* » pour la promotion de la techno libre rassemble une centaine de *sound systems*<sup>4</sup> français. Ils réclament la reconnaissance des free parties par les autorités. La communication entre l'État et les organisateurs semble s'apaiser jusqu'au mois de mai 2001 et l'amendement dit « Mariani »<sup>5</sup> « *relatif à certains rassemblements festifs à caractère musical* ». Ce texte vise à soumettre toutes les free parties à une déclaration en préfecture, précisant l'identité des organisateurs, le lieu de la fête, les mesures de sécurité et d'hygiène prises, le nombre de personnes attendues. Cette approche ne satisfait pas les revendications des acteurs concernés. Ils poursuivent leurs activités en dehors de l'ordre établi. L'attractivité qu'exerce ce milieu sur le jeune public se renforce du fait de l'image transgressive qu'il véhicule. En mai 2002, un décret précise le dispositif et prévoit un régime différencié selon que les organisateurs souscrivent ou non à un régime de bonnes pratiques. Les *sound systems* se mobilisent et obtiennent la nomination de « médiateurs départementaux » chargés de faciliter les relations entre organisateurs et autorités administratives. Dans ce contexte est proposée l'organisation de « teknivals officiels », rapidement baptisés – alors que Nicolas Sarkozy est devenu ministre de l'Intérieur – par leurs détracteurs « sarkoval ». Le premier a lieu à Marigny, le 1<sup>er</sup> mai 2003. On dénombre 40 000 participants.

En 2004, le teknival de Chambley rassemble jusqu'à 97 000 personnes, sans qu'il y ait de problèmes sanitaires majeurs. La mise à disposition par l'État d'un terrain suscite des protestations de la part des riverains même si cet événement est encadré par un impressionnant dispositif policier cantonné à l'extérieur

4. Au sens strict, le terme *sound system* (en français « système de sonorisation ») désigne le matériel de sonorisation utilisé lors d'une fête. Par extension, il désigne également le groupe d'organisateur de soirées mettant ce matériel à disposition.

5. Cet amendement, une fois voté à l'initiative de Daniel Vaillant, ministre de l'Intérieur du gouvernement de Lionel Jospin, correspondra à l'article 53 de la loi sur la sécurité quotidienne (LSQ) n° 2001-1062 du 15 novembre 2001.

du teknival. On assiste à une médiatisation certaine de l'événement, contribuant à son succès. Cette surmédiatisation va ouvrir cet espace alternatif à des populations de curieux, très éloignées du mouvement. Une marchandisation de l'espace, inconnue jusque-là, se développe. Cela poussera ultérieurement un certain nombre de teufers à se replier vers l'espace des free parties, plus confidentiel et favorisant « l'entre soi ». À cette période, en réaction à cette démocratisation, des contre-manifestations sont organisées parallèlement aux événements autorisés, les « Contre Teknival », ou « Fuck Teknival » en langage indigène, s'inscrivant dans une tradition de proposition d'événements alternatifs (« Fuck Borealis » *versus* « Borealis » en 1999, ou le « Teknival des insoumis » en 2008).

Les teknivals officiels sont organisés, jusqu'en 2008, à raison de quatre par an. Ils continuent de rassembler des populations importantes, mais qui diminuent graduellement, 40 000 personnes à Toul Rozières en 2007, 20 000 à 30 000 personnes à Crucey en 2008. En 2009, aucun teknival officiel n'a été organisé. En revanche, le Collectif des sounds systems a impulsé un teknival « free » le 1<sup>er</sup> mai 2009, aux Andély, dans l'Eure. Cet événement a été promu, par le biais de sites internet spécialisés, sous l'appellation « Les Ravers Libres ». Il se voulait : « Organisé à l'ancienne, afin de prouver notre force (les organisateurs) et notre détermination à ne pas être privés de nos droits fondamentaux : la culture et la liberté ». L'événement a rassemblé 26 000 personnes, dans des conditions sanitaires difficiles. Le décès d'un jeune homme, qualifié par les médias d'overdose<sup>6</sup>, a été constaté et certains sounds systems se sont vu confisquer leur matériel.

## **TECHNO, TEUFEURS ET USAGES DE DROGUES**

### **Tous les teufers ne se ressemblent pas...**

En se centrant sur la culture techno, TREND a mis en évidence des disparités selon les groupes d'affinité (voir encadré). En resserrant la focale sur la question des drogues, les investigations ont permis l'identification d'une césure nette entre les groupes d'affinité « alternatif » et des « soirées urbaines » et les groupes « sélect » et « clubbing » [3]. Les caractéristiques sociales, économiques et culturelles de chaque groupe étant vraisemblablement à l'origine de ces différences.

6. Information de l'AFP publiée le 02/05/09 à 15h54, modifiée le 03/05/09 à 12h01 et reprise par Le Point.fr ainsi que le site internet de presse Rue89.



Les usages de drogues sont portés par des vecteurs culturels. La revendication d'une appartenance à une culture alternative, quelle qu'elle soit, est au centre de représentations et de comportements particuliers par rapport aux drogues. Si les usages dits récréatifs renvoient à une dimension hédoniste chez les membres des groupes « select » et « clubbers », ceux des groupes des « soirées urbaines » et « alternatifs » développent une tonalité plus revendicative et identitaire inscrite dans une logique de distinction contre-culturelle hédoniste.

### Typologie des groupes d'affinités

**Le groupe dit « alternatif »** rassemble les amateurs de free parties, de raves et de teknivals. Le plus souvent organisées à l'extérieur, les free parties regroupent 200 à 800 personnes environ, sont gratuites ou sur donation. Les amateurs de free revendiquent une image décalée et leur appartenance à une « contre-culture ». Les compositions musicales appréciées lors de ces rassemblements se classent dans les tendances les plus agressives de la famille électro : hardcore, hardteck, tribe. Les raves parties, à entrée payante, regroupent jusqu'à 6 000 personnes dans des lieux couverts loués pour l'occasion. Les amateurs de rave se perçoivent également comme porteurs d'une contre-culture, mais teintée d'une composante hédoniste. Les styles de musique écoutée sont différenciés et le plus souvent, plusieurs plateaux de son et *dance floors* laissent le choix des genres : *trance*, *jungle*, *drum'n'bass*, mais aussi *hardcore* et *hardteck*.

**Le groupe « soirées urbaines »** se retrouve dans des bars musicaux, et parfois en festival électro. Ses membres choisissent avant tout un lieu pour sa programmation musicale. La proportion d'étudiants est plus importante que dans les autres groupes. Les courants musicaux appréciés sont variés et couvrent pratiquement le panel de ce qui s'écoute par ailleurs dans l'espace alternatif.

**Le groupe « clubbing »** se réunit dans des boîtes de nuit dédiées à la musique électronique et étiquetées « Club électro » dont certains sont labellisés « *gay friendly* ». Ce groupe est essentiellement constitué d'une population hédoniste, qui consacre un budget important à ses sorties et à son habillement. Les musiques diffusées sont généralement de la house et de la dance, courants musicaux rarement ou jamais entendus en soirées urbaines ou alternatives. Cependant, des styles plus appréciés par les esthètes du son électronique peuvent être diffusés, *trance*, *jungle electro* *dub*, *drum'n'bass*.

**Le groupe « sélect »** fréquente des lieux accessibles le plus souvent par cooptation et cultive « l'entre soi » et une image chic et branchée. Les autres groupes d'affinité qualifient les lieux de prédilection « select » de « bourgeois », et décrivent leur programmation musicale composée essentiellement de house et de dance. Le groupe « select » ne se recoupe que peu ou pas avec les autres.

Un teufeur, en effet, est une personne pour laquelle les soirées de la mouvance techno alternative, quelle que soit leur régularité, constituent le lieu de prédilection. Très attaché à la musique électronique, qu'il n'écoute d'ailleurs pas uniquement dans les soirées, il a ses *sounds systems* préférés. Bien entendu, les teufeurs ne constituent pas un groupe homogène et se distinguent suivant les courants musicaux. Les quatre principaux milieux s'organisent autour du *hardcore*, du *breakbeat*, de la *jungle* et de la *trance*. Les frontières y sont poreuses, et il est fréquent chez les teufeurs de circuler entre plusieurs espaces musicaux. Ainsi, au cours de leur trajectoire de participants, ils peuvent fréquenter successivement de façon privilégiée tel ou tel espace (free partie, rave partie, teknival) ; au fur et à mesure de l'avancée en âge, on observe une tendance à privilégier les soirées urbaines ou les soirées privées au détriment des soirées *free*.

Durant vingt ans, les événements festifs techno ont évolué du fait du renouvellement de ses acteurs. La culture techno, souvent perçue comme uniforme par les profanes, se décompose en réalité en courants musicaux, mais aussi en groupes sociaux construits selon le degré d'affiliation à ce mouvement culturel : ses modèles, ses codes, son histoire. Autrement dit, au-delà même des cultures musicales, des sous-groupes plus ou moins homogènes peuvent être identifiés revendiquant une appartenance à cet univers. L'analyse de ce lien d'appartenance permet de mieux comprendre et de différencier les types de populations qu'englobe cette vaste notion de culture techno. Du *traveller* qui parcourt l'Europe au « jeune errant en quête d'affiliation alternative », en passant par celui qui sort occasionnellement « en teuf » après une semaine de travail ou d'études, les écarts sont en effet immenses.

En 2007, le dispositif TREND [5] a tenté de catégoriser la population de l'espace festif électronique alternatif. Cette classification dépend de critères culturels, économiques et sociaux. Combinés entre eux, ils définissent l'appartenance aux groupes des *fondateurs*, des *expérimentateurs* et des *satellites*.

Les *fondateurs* estiment souvent appartenir à l'histoire de l'underground, et se sentent les héritiers des mouvements hippie et punk. Minoritaires, ils forment le noyau dur du mouvement et constituent des modèles identificatoires aux populations plus périphériques de cette mouvance. En règle générale, l'espace festif commercial ne les a jamais attirés ou satisfaits. Sensibles aux valeurs que véhicule la musique, ils apprécient souvent les textes revendicatifs ou critiques envers la société. Les *fondateurs* vivent totalement la dimension contre-culturelle aussi bien pour le temps de la fête que pour le quotidien. Il n'y a pas de discontinuité entre la semaine et le week-end contrairement au groupe des *expérimentateurs*. Ces derniers vivent plus en conformité avec les normes de la société, mais préfèrent bien souvent l'espace festif techno alternatif à celui dit « commercial ». Ils s'inscrivent plutôt dans une démarche d'opportunité (« faire la fête autrement ») que dans une véritable affiliation identitaire. Ils vont dans l'espace alternatif pour sa gratuité, sa liberté et la « déconnexion »



qu'il représente par rapport à leur quotidien, et évidemment aussi pour la disponibilité des produits psychoactifs dont certains ne sont accessibles que dans cet espace. Le groupe des *satellites* apparaît comme étant à part et est composé de personnes inscrites dans des parcours d'errance ou de précarité. Si pour certains, le nomadisme, relatif dans les faits, se construit par une identification à la culture techno et structure un mode de vie précaire, pour d'autres, le fait de faire la fête dans cet espace constitue un moment du parcours d'errance, à un instant donné, sans qu'il y ait une réelle affiliation alternative. Ce groupe représente une part des nouvelles populations en grande vulnérabilité sociale, repérées par les acteurs de la réduction des risques de l'espace festif et par les dispositifs de bas seuil situés dans les zones urbaines. La porosité entre espace festif et espace urbain<sup>7</sup>, identifiée dès 2000 par le dispositif TREND, concerne essentiellement ce groupe des *satellites*.

### **Cocaïne, héroïne : résurgence des problématiques addictives**

Depuis l'origine du mouvement techno, les acteurs de santé publique se préoccupent du développement de la consommation de drogues et plus particulièrement des drogues de synthèse. En effet, le couple musique techno et ecstasy est au cœur de la « transe électronique ». Ce produit, finalement encore peu connu à l'époque, est au centre des usages du début des années 2000. La transformation de l'espace, le renouvellement des acteurs et la perte progressive des valeurs originelles, en lien direct avec le phénomène de massification du milieu, vont avoir un impact majeur sur la transformation des consommations [6].

Dans cet espace, l'héroïne a longtemps incarné le « diable » et la cocaïne la drogue du « showbiz ». Lorsque les investigations TREND débutent dans le monde de la techno, les ethnographes, comme les premiers acteurs de la réduction des risques, témoignent du rejet de ces molécules dites « traditionnelles » au profit des drogues de synthèse. Dans un processus contre-culturel, toutes les pratiques, y compris celles concernant le choix des psychotropes se veulent différentes du reste de la société.

Rappelons qu'à cette période, la figure sociale du toxicomane, autrement dit de l'usager de drogues à problème, était essentiellement celle de l'héroïnomane injecteur désocialisé. Même si, déjà, TREND faisait état de la présence de ce produit dans les free parties, le milieu de la techno niera longtemps et de manière très virulente la présence des opiacés et contribuera à la stigmatisation des consommateurs d'héroïne d'autant plus, s'ils utilisaient la voie intraveineuse.

Concernant la cocaïne, symbole de la drogue de la fête « traditionnelle », son usage représentait, en creux, l'impossibilité de s'émanciper des usages des

7. L'espace urbain, pour TREND, recouvre les lieux fréquentés par la population en contact avec les structures de soins, autrement dit des personnes ayant une consommation « à problème » (voir l'annexe méthodologique).

drogues festifs classiques. Faire la fête autrement, c'est faire la fête « hors des murs », sur une musique nouvelle, avec des pratiques différentes, excluant de fait, les usages de drogues de la fête commerciale.

La diabolisation de l'héroïnomanie et le rejet des psychotropes festifs traditionnels comme la cocaïne mais aussi certains types de consommation d'alcool vont structurer les usages de drogues dans cet espace. En ce sens, le jeune teufeur prenant des drogues stimulantes et hallucinogènes, peu connues hors de ce milieu, s'inscrit dans une expérience festive nouvelle. Les dommages, comme les états de conscience modifiés spécifiques, mettent à distance les modèles d'usage de drogues festifs traditionnels.

Parallèlement, des fonctions et des contextes d'usage différents opposent les usages récréatifs aux usages de défonce. Les dangers associés aux drogues, pensés exclusivement du côté de la dépendance voire de la surdose, furent longtemps minimisés voire niés ou attribués aux produits de « coupe » même si l'usage de substances, comme l'ecstasy, le LSD, les champignons hallucinogènes, les amphétaminiques, ont été rapidement associées à des problèmes psychologiques, à savoir les « bad trip »<sup>8</sup>, à des états dépressifs ou anxieux post-prise, ainsi qu'à des risques neurotoxiques à long terme [6]. En effet, les représentations ne donnent pas le même statut à la surdose létale qu'aux « bad trips » qui littéralement ne sont que de « mauvais voyages ». Seules les actions de la réduction des risques et l'autorégulation des problèmes auront permis de limiter les dégâts, dégâts qui sont rarement à l'origine d'une demande d'aide à l'arrêt des consommations.

Progressivement, les parcours d'usage, les échanges de pratiques en lien direct avec la massification du mouvement ont créé une dynamique transformant les représentations, les molécules consommées ainsi que les modalités d'usage. Les « vieilles drogues traditionnelles », opiacés et cocaïne entre autres, ainsi que les modalités d'usage associées, ont rattrapé certains « teufeurs » engendrant des problèmes très classiques. L'exemple de la « rabla », perçue un temps comme un produit spécifique (elle reprendra rapidement son appellation d'origine, l'héroïne), qui sera à l'origine de débuts de dépendances [7] est à cet égard symptomatique. Il en va de même pour la consommation de free base<sup>9</sup>, autrement dit de crack, qui ne va cesser de se diffuser dans cet espace jusqu'au milieu des années 2000. L'apparition d'intoxications à l'ammoniaque, phénomène décrit régulièrement aujourd'hui par les acteurs de la réduction des risques, en est la preuve.

8. Le bad trip, terme apparu dans les années 1970, décrit la profonde angoisse parfois ressentie lors de la prise d'hallucinogènes, notamment le LSD.

9. Encore aujourd'hui les usagers de free base considèrent pour une grande majorité qu'ils ne consomment pas du crack même si la connaissance du fait qu'il ne s'agit que d'une distinction sémantique progresse depuis peu.





## L'injection en milieu festif : la fin d'un tabou ?

Les pratiques d'injection, longtemps niées, sont décrites aujourd'hui clairement par les investigations du réseau TREND [8]. La hausse constatée du nombre de matériels de prévention (kits ou seringues) délivrés à l'occasion de ces événements par les acteurs de la réduction des risques, peut renforcer ce constat relatif à la hausse de l'injection. Cet indicateur peut également témoigner du renforcement des pratiques d'injection à moindre risque par les consommateurs, même si l'on observe des pratiques d'injection à risque plus importantes parmi la jeune génération ; population majoritairement représentée lors de ces événements festifs.

L'héroïne et la cocaïne sont les deux produits principalement injectés, même si, de façon encore plus rare, des produits comme la kétamine, la MDMA ou des médicaments de substitution aux opiacés sont parfois consommés par voie intraveineuse ou intramusculaire.

Toujours fortement stigmatisé, difficilement dicible même sur un stand de réduction des risques, ce mode d'administration représente une question centrale en termes de santé publique et demeure un problème très sensible en 2009. La mise à l'écart de ces « teufeurs injecteurs » rend d'autant plus difficiles les conditions de salubrité dans lesquelles ces pratiques se réalisent.

Loin des drogues de transe et d'introspection potentiellement à l'origine d'autres types de problèmes, les dynamiques de dépendances et de compulsion associées à l'héroïne, la cocaïne chlorhydrate et base, exportent les usages de drogues hors des fonctions et des contextes d'usage festif originels. Il faut noter toutefois que ces scénarios de perte de contrôle des consommations ne concernent qu'une petite proportion des acteurs de cette mouvance culturelle.

En termes quantitatifs, l'étude réalisée dans le cadre de TREND, *Substance psychocatives chez les amateurs de l'espace festifs Électro* [2,3], indique que, parmi les groupes d'affinités, « alternatif » et « soirée urbaine », autrement dit les teufeurs, l'usage récent<sup>10</sup> d'héroïne est déclaré par 15,5 % des « alternatifs » et 3,5 % des « amateurs des soirées urbaines ». Les membres de ces groupes sont, en outre, respectivement 13,4 % et 4,5 % à déclarer consommer de la cocaïne base.

En termes qualitatifs, l'observation des polyconsommations d'hallucinogènes, de psychostimulants et d'opiacés, fait apparaître des spécificités d'usage selon les groupes sociaux. Les modalités, les motivations et les contextes de consommations des opiacés agissent ainsi comme des marqueurs qui viennent différencier les acteurs. Comme l'adhésion à la culture de la musique électronique, comme le degré de précarité, l'usage d'opiacés structure la catégorisation des acteurs de l'espace festif techno.

10. Consommation au cours du dernier mois.

Dans le monde alternatif, les *fondeurs* comme les *expérimentateurs* sont plus généralement dans une approche festive des drogues, la molécule important peu. Ils associent les produits à un discours autour de la musique et de la fête. Les usages, organisés principalement autour de consommations de psychostimulants et d'hallucinogènes, les préservent des dynamiques de dépendance à l'exception des usagers de cocaïne base. Une minorité utilise les opiacés, le plus souvent dans une optique de régulation de la prise d'autres produits ou lors de « descentes » consécutives à la prise de stimulants. Cependant, les périodes de pertes de contrôle de l'usage sont susceptibles de mettre en difficulté un certain nombre d'entre eux. Souvent conscients et informés des risques, ils peuvent être à l'initiative du recours à des interventions d'équipes de réduction des risques lors d'événements festifs, soit par volonté de réduire les dommages, soit par contrainte légale lorsqu'il s'agit d'événements plus importants. Pour ceux qui le souhaitent, la formulation d'une demande de prise en charge n'est pas simple. Ces populations, peu concernées par la question de la dépendance aux opiacés, plus par des usages compulsifs, de cocaïne en particulier, ont des difficultés à entrer dans un dispositif de prise en charge qui a du mal à appréhender ce type de problème [9].

Les usages de drogues de la population des *satellites* sont plus radicaux. Les observations permettent de décrire un groupe caractérisé par des usages de psychotropes quotidiens, marqueurs de l'addiction, et des situations sociales et sanitaires parfois lourdes. Ici, les prises de drogues de l'espace festif techno du type ecstasy, LSD, kétamine s'articulent à des usages plus classiques d'alcool, de médicaments psychotropes et d'opiacés. La consommation de ces derniers, héroïne voire Subutex®, dans le cadre d'usages non-substitutifs [10], peut être quotidienne et s'effectuer par la voie intraveineuse. Les « drogues des teufeurs » ne constituent pas, dans ces populations, le cœur des usages de psychotropes mais plutôt des usages réalisés en fonction des opportunités.

On le voit, l'hétérogénéité des usages de psychotropes au sein de l'espace techno reflète la diversité des types de populations qui le fréquentent. De la dimension alternative et contre-culturelle, s'appuyant parfois sur un discours idéologique fondé sur une expérimentation d'une forme de fête différente, aux processus de désaffiliation subis, l'expérience en matière de drogues recouvre des significations différentes qui embrassent un spectre très large : de l'hédonisme à tonalité libertaire à la défonce pure et simple à visée d'oubli.

## CONCLUSION

Les concepteurs de TREND ne s'étaient pas trompés : depuis l'espace festif techno, les observateurs ont pu appréhender une partie des nouvelles tendances, des phases de diffusion et des évolutions du phénomène des drogues en France. L'émergence des substances stimulantes comme la MDMA, la cocaïne chlor-



hydrate et base, le « retour » de l'héroïne, la diffusion plus large de la kétamine sont des phénomènes que TREND a pu décrire grâce aux investigations développées dans cet espace. Elles ont permis aussi au programme SINTES l'identification de la plupart des nouvelles molécules apparues ces dernières années ainsi que le recueil des échantillons à l'origine d'intoxications plus ou moins graves chez des usagers actifs.

Si les drogues de synthèse furent longtemps la référence, l'émergence de nouveaux usagers, du fait de l'arrivée de nouvelles générations peu marquées par l'expérience originelle des *fondateurs* et l'ouverture de cet espace à d'autres milieux festifs et urbains, a diversifié les molécules consommées et les modalités d'usage. Ainsi, l'ecstasy, la MDMA, le « speed », le LSD, la kétamine, la cocaïne, l'héroïne, la benzylopipezazine ou d'autres molécules de synthèse, parfois très confidentielles, sont des psychotropes consommés dans des contextes et pour des fonctions bien spécifiques qui renvoient de plus en plus non à un monde homogène mais à des réalités très contrastées. Les investigations menées ces dix dernières années ont permis de mettre en évidence la présence d'acteurs très hétérogènes, s'inscrivant dans des rapports particuliers avec cet espace culturel, et engendrant des logiques d'usage de drogues spécifiques et tout aussi éclectiques. Cette mutation a eu un impact sur les évolutions des carrières d'usage des « teufeurs », les renvoyant parfois à des problèmes très classiques de dépendance. Elle a attiré aussi l'attention des pouvoirs publics et concouru à une certaine stigmatisation du mouvement, fondée sur l'assimilation systématique entre techno et usages de drogues. Quoi qu'il en soit, quinze ans après son émergence, le mouvement techno en France est à la croisée des chemins.

Il a été victime de son succès car la massification et la récupération commerciale ont tué en partie les utopies originelles. La volonté actuelle de nombreux *sound systems* de revenir à des scènes de plus petites tailles, plus underground, en somme de faire un retour aux sources, en est une preuve. La difficulté alors sera du côté de la réduction des risques qui devra multiplier ses efforts pour couvrir un maximum d'événements qui risquent à l'avenir de se révéler de plus en plus dispersés et inaccessibles.

## Références bibliographiques

- [1] TOUFIK (A.), SARRADET (A.), GANDILHON (M.), *Tendances Récentes*, Paris, OFDT, 2000.
- [2] REYNAUD MAURUPT (C.), CADET-TAÏROU (A.), « Substances psychoactives chez les amateurs de l'espace festif Électro », *Tendances* n° 56, OFDT, 2007.
- [3] REYNAUD-MAURUPT (C.) et al., *Pratiques et opinions liées aux usages des substances psychoactives dans l'espace festif « musiques électroniques »*, Saint-Denis, OFDT, 2007.

- [4] GRYNNSZPAN (E.), *Bruyante techno. Le son de la free party*, Mélanie Sétun, 2000.
- [5] CADET-TAÏROU (A.), et al., *Phénomènes émergents liés aux drogues en 2006 - Huitième rapport national du dispositif TREND*, Saint-Denis, OFDT, 2008.
- [6] HOAREAU (E.), *La réduction des risques liés à l'usage de substances psychoactives dans les espaces festifs techno de la région PACA en 2003-2004*, Marseille, 2005.
- [7] PARQUET (P.-J.), *Pour une prévention de l'usage des substances psychoactives*, Vanves, CFES, 1998.
- [8] BOSCHER (G.), GIRARD (G.), *L'évolution des pratiques d'injection en milieu festif, synthèse de l'investigation spécifique TREND*, 2009, à paraître.
- [9] ESCOTS (S.), SUDERIE (G.), *Usages problématiques de cocaïne, quelles interventions pour quelles demandes*, OFDT/ORSMIP, 2009, à paraître.
- [10] ESCOTS (S.), FAHET (G.), *Usages non substitutifs de la buprénorphine haut dosage*, OFDT, 2004.

